

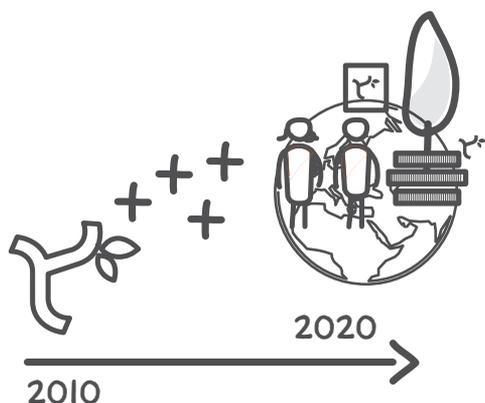


Topo

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'AQUITANIS

Février 2021

Tout savoir (ou presque) sur la RSE selon Aquitanis en quelques mots et beaucoup de schémas



La RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, en quelques mots :

c'est une démarche volontaire de développement durable des entreprises.

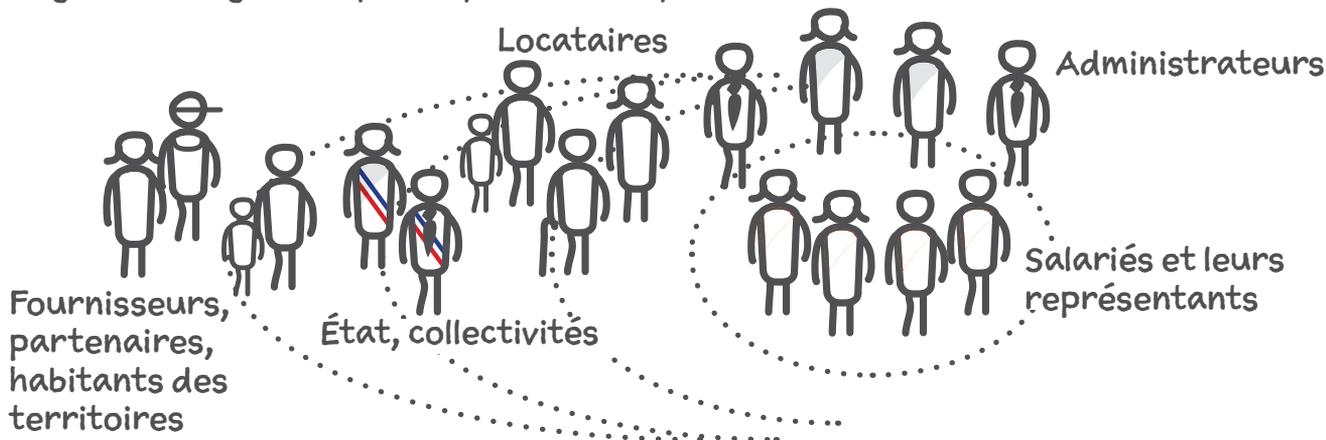
Il s'agit de faire en sorte que les décisions et les activités de l'entreprise aient une influence la plus positive possible sur la société dans son ensemble, sur son environnement, comme sur les salariés. Pour y arriver, on se fixe un cap, un cadre et l'on mesure pour voir si on va dans le bon sens.

Aquitanis s'est engagé dans cette voie, il y a déjà 10 ans !!!

La démarche de RSE se conduit en prenant en compte l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire les individus ou structures ayant un intérêt dans les décisions ou activités de l'entreprise.

Une des premières tâches d'une démarche RSE consiste à identifier les parties prenantes et à comprendre les attentes de chaque catégorie.

Les grandes catégories de parties prenantes d'Aquitanis



Ensemble, responsables vis-à-vis de la société et de l'environnement

Une démarche structurée

Pour nous guider, nous avons décidé de nous fixer 4 axes qui permettent d'aborder les différentes facettes de la RSE à Aquitanis. Des plans d'actions très concrets viennent traduire chaque domaine des axes.

Axe 1 Domaines



Gouvernance et dialogue avec les parties prenantes

> **dialogue avec les parties prenantes**
identifier, comprendre et hiérarchiser les enjeux de notre territoire, développer des alliances stratégiques pour « être intelligents à plusieurs », communiquer et partager notre stratégie RSE ;

> **définition et mise en œuvre de la stratégie**
définir notre vision, intégrer la RSE dans le système de management et mettre en place notre stratégie dans une démarche participative avec les salariés et nos partenaires ;

> **achat responsable**
intégrer les critères RSE, l'équité dans le choix et la gestion de nos fournisseurs et sous-traitants.

Axe 2 Domaines



Engagement pour et avec les équipes

> **conditions de travail**
veiller à la santé, la sécurité, aux bonnes conditions de travail pour les équipes et pour les intervenants sur nos chantiers ;

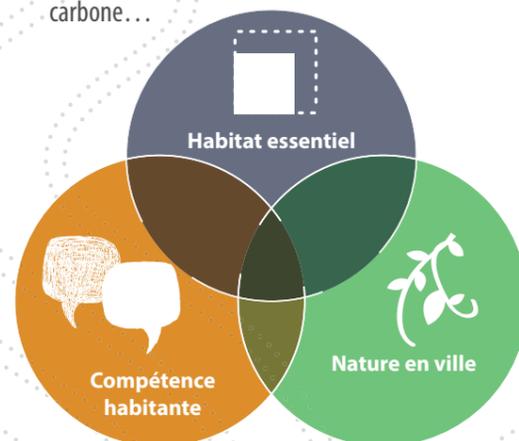
> **respect et dialogue social**
définir notre vision et intégrer la RSE dans le système de management, mettre en place notre stratégie dans une démarche participative avec les salariés et nos partenaires ;

> **implication des salariés**
intéresser les salariés au projet d'entreprise et faire vivre un cadre habilitant pour développer l'initiative RSE ;

> **développement des compétences**
anticiper les besoins, permettre l'évolution des personnes et développer l'acquisition de compétences, en lien avec le projet de l'entreprise.

Pour avancer, nous nous appuyons sur les 3 piliers de notre stratégie d'entreprise :

> **un habitat essentiel** et frugal, écologique, sain, avec des matériaux d'ici et biosourcés, bas carbone...



> **la compétence habitante**, ou quand l'habitant (locataire, accédant, riverain...) s'inscrit au cœur de nos projets et est acteur de ces derniers : coconcepteur, cofabricant, cogestionnaire de son habitat.

> **la nature en ville**, celle qui nous permet de lutter contre les périodes de chaleur de plus en plus régulières et longues, celle que l'on cultive ensemble et qui est source d'une alimentation saine et de lien social entre les habitants

Axe 3 Domaines



Bien-être et considération des habitants

> **écoute et participation des habitants**
déployer des démarches de concertation et d'implication des habitants dans la conception, l'aménagement et la gestion des sites d'habitat, et améliorer notre qualité de service ;

> **valeur d'usage de l'habitat**
proposer des logements confortables, sains, sécurisés, économes dans un habitat de qualité bien situé ;

> **lisibilité des règles d'attribution et du parcours résidentiel**
garantir des pratiques équitables et respectueuses vis-à-vis des demandeurs de logement en s'attachant à satisfaire les projets résidentiels des familles ;

> **accompagnement des publics fragiles**
mettre en œuvre des approches et des outils répondant aux besoins particuliers des populations les plus fragiles.

Axe 4 Domaines



Dynamique des territoires et respect de l'environnement

> **accompagnement et transition des territoires**
garantir une installation humaine frugale et durable, respectueuse de la géographie, de l'identité des écosystèmes du territoire ;

> **cohésion sociale des territoires**
adapter nos offres aux évolutions de la société ;

> **contribution au développement du territoire**
contribuer au développement de l'économie locale ;

> **nature en ville, sobriété et biodiversité**
développer des éléments de nature, participer à l'équilibre des écosystèmes à travers nos activités de gestion, de construction et d'aménagement.

Une démarche grand angle

Adoptés à l'ONU en 2015 dans le cadre d'un programme appelé Agenda 2030, les 17 Objectifs de Développement Durable (les ODD) des Nations-Unies représentent un appel à agir au niveau de chaque Etat. Pour autant, chaque acteur de la société doit y contribuer, y compris les acteurs économiques et les institutions.

C'est pourquoi aujourd'hui, Aquitanis articule les ODD et sa démarche de RSE.



Les 7 questions centrales de l'ISO 26 000



Une démarche mesurée

Pour savoir où on en est, si on va dans le bon sens, **il est important d'être évalué**. Et c'est mieux quand c'est fait par des personnes neutres qui utilisent une grille d'analyse avec des critères internationalement reconnus. Cela permet de se mesurer aux autres.

Aquitanis a choisi d'être évalué selon la norme **ISO 26000** qui définit comment les organisations (entreprises, associations, établissements publics...) peuvent et doivent contribuer au développement durable.

En 10 ans, nous avons tous ensemble un beau parcours :



Une démarche pas à pas

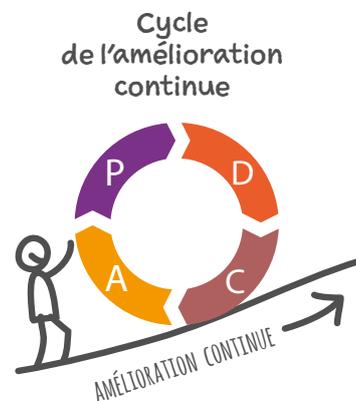
La démarche RSE, c'est un long voyage sans fin **car on peut toujours faire mieux**, être plus ambitieux pour être à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux qui évoluent tout le temps.

4 étapes se succèdent chemin faisant :

- > **Prévoir**, planifier le travail, établir des objectifs, préciser les critères de performance ;
- > **Développer**, faire, mettre en œuvre ;
- > **Contrôler**, évaluer les résultats ;
- > **Agir**, améliorer, corriger, prendre les décisions qui s'imposent, redéfinir les processus si nécessaire.

Et on reprend à l'étape 1, Prévoir, etc...

Il s'agit de cumuler les expériences acquises et de s'inscrire dans un ensemble de causes à effets positifs (cercle vertueux). Une cinquantaine d'actions de la démarche RSE d'Aquitanis s'inscrivent actuellement dans cette logique



Contacts

Pour toute information sur notre démarche n'hésitez pas à contacter :

Grégoire Lalle - Responsable accompagnement Projets développement durable & RSE
Direction Communication, Développement durable & accompagnement des Transitions

g.lalle@aquitanis.fr • 05 56 11 87 13

